



Instructions de course – AVENANT N°2

Publié le 8 Juillet à 8 h00

Annexe 2 : PARCOURS

Rajouter :

N° 29 – 8 Nm environ

- Départ
- Bouée de dégagement (éventuelle)
- Tiboulen de Ratonneau à laisser à Bâbord
- Iles du Frioul et dépendances à laisser à Bâbord
- Château d'If à Bâbord
- Balises Canoubiers – Sourdaras à contourner et à laisser à Bâbord
- Arrivée

B

N° 30 – 8 Nm environ

- Départ
- Bouée de dégagement (éventuelle)
- Balises Canoubiers – Sourdaras à contourner et à laisser à Tribord
- Château d'If à laisser à Tribord
- Iles du Frioul et dépendances à laisser à Tribord
- Tiboulen de Ratonneau à laisser à Tribord
- Arrivée

Philippe Faure
Président Comité de Course
Rond Rade Nord

Jean-Pierre Mannetstatter
Président Comité de Course
Rond Rade Sud

Tom Grainger
Président du Jury



Sailing Instructions – AMENDMENT Nr 2

Publication: 8th July 2017 at 8:00

Instructions de course – AVENANT N°2

Appendix 2 Courses

ADD :

N° 29 – 8 Nm approx

- Start
- Clearing Mark (if any)
- *Tiboulén de Ratonneau* to be let on Port
- *Iles du Frioul* and annexes to be let on Port
- *Château d'If* à to be let on Port
- *Canoubiers – Sourdaras* to be rounded and to be let on Port
- finish

B

N° 30 – 8 Nm approx

- Start
- Clearing Mark (if any)
- *Canoubiers – Sourdaras* be rounded and to be let on Starboard
- *Château d'If* to be let on Starboard
- *Iles du Frioul* et dépendances to be let on Starboard
- *Tiboulén de Ratonneau* to be let on Starboard
- finish

Philippe Faure
Président Comité de Course
Rond Rade Nord

Jean-Pierre Mannetstatter
Président Comité de Course
Rond Rade Sud

Tom Grainger
Président du Jury